



**PROCES VERBAL DES L'ASSEMBLEES GENERALES
ORDINAIRE et ELECTIVE
du 22 septembre 2016**

Le 22 septembre 2016 à 19 heures, les membres de l'Association Comité Départemental de Karaté et Disciplines Associées de l'Aveyron (CDKDA-12) se sont réunis à Aveyron-Labo 195 rue des Artisans 12000 Rodez sur convocation par courrier électronique avec accusé de réception du comité directeur.

Monsieur Philippe BLAISE, dirige la séance en sa qualité de Président du CDKDA-12.

La feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée lors de l'assemblée générale ordinaire en entrant en séance est valable pour cette assemblée générale électorale.

Les membres de l'association présents représentent 97% des voix équivalents à 99% des licenciés. Les résultats des votes des diverses propositions sont en conséquence légitimes.

Le Président dépose sur le bureau ou tient à la disposition des membres :

- Un exemplaire de l'avis (ou lettre) de convocation des membres,
- Les statuts de l'association,
- La feuille de présence à l'assemblée,

Suite à la réforme des statuts fédéraux, les appels à candidature ont été envoyés au président(e)s des clubs pour représenter les clubs.

Il fallait élire 4 binômes

- 2 binômes pour les élections des représentants des clubs pour les assemblées générales de la fédération.

- 2 binômes pour les élections des représentants des clubs pour les assemblées générales de la ligue Occitanie.

Le terme de grand électeur est remplacé par le terme de représentant des clubs.

L'assemblée générale de 2016 avait légitimé le binôme Philippe BLAISE (titulaire) et Bernard ALBOUY (suppléant).

Les représentants élus à la dernière assemblée générale restent légitimement élus, cependant puisque 3 binômes supplémentaires sont requis, Bernard ALBOUY démissionne de son mandat de suppléant pour se porter candidat dans un autre binôme en tant que titulaire.



Présentation des binômes

1- BLAISE Philippe (titulaire)	FREZAL Lionel (suppléant)
2- ALBOUY Bernard (titulaire)	SALEL Willy (suppléant)
3- CAMBOULIVES Alexandre (titulaire)	ANTONIO Roberto (suppléant)
4- GRACIA Franck (titulaire)	DUBOIS Magali (suppléante)

Le Président propose de passer au vote à bulletin secret. Les bulletins distribués aux président(e)s des clubs ou leur représentant avec une nombre voix respectant les statuts.

Les bulletins sont dépouillés devant l'assemblée .

Le décompte des voix est réalisé devant l'assemblée, les résultats sont précisés dans la première résolution et la deuxième résolution.

Le président présente le bureau qui découle des élections du 31 mai 2016..

Secrétaire : Pascal MAZARS et Trésorier : Jean GARGUILLO. Le président demande si l'assemblée générale veut s'exprimer par bulletin secret ou à main levée pour l'acceptation du bureau. Il est rappelé que le vote à bulletin secret est requis pour des votes concernant des personnes physiques. Le vote à main levée est souhaité à l'unanimité.

Le résultat du vote est stipulé dans la troisième résolution

Le président informe l'assemblée que suite à l'appel à candidature unique, la proposition au poste de Directeur technique départemental pour M. Franck GRACIA, est revenue avec un avis de nomination favorable de la part de Mme Corinne NAVARRO (DTN) (quatrième résolution)

Le président informe l'assemblée que suite à l'appel à candidature unique, la proposition au poste de responsable de la commission départementale d'arbitrage pour M. Frédéric ARCHIMBEAUD, est revenue avec un avis de nomination favorable de la part de Mme Corinne NAVARRO (DTN) après consultation de la CNA (cinquième résolution)

Le président informe l'assemblée que suite à l'appel à candidature l'unique réponse de M. Bernard ALBOUY envoyée à la CSDGE est revenue avec un avis de nomination favorable de la part de la CSDGE (sixième résolution).

Le président demande au trésorier de présenter les comptes définitifs de la saison 2015-2016 avant de passer au vote de confiance. (septième résolution).

Le Président annonce que la cotisation départementale supplémentaire est devenue illégale en conséquence la suppression de cette cotisation est proposée au vote de l'assemblée. Il est abordé le principe de la cotisation volontaire. Résultat dans la huitième résolution.

La séance se poursuit par des informations diverses et des précisions sur les activités sportives et de formations envisagées pour la saison 2016-2017.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale électorale a élu représentants des clubs aux *assemblées générales fédérales*

Titulaire	Suppléant	
Bernard ALBOUY n° licence 00759808 D	Willy SALEL n° licence 01383314 C	30/30 voix
Philippe BLAISE n° licence 01367347 W	Lionel FREZAL n° licence 01440959K	27/30 voix

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale électorale a élu représentants des clubs aux *assemblées générales de ligue*

Titulaire	Suppléant	
Alexandre CAMBOULIVES n° licence 01463865H	Roberto ANTONIO n° licence 09164412 S	27/30 voix
Franck GRACIA n° licence 01450343K	Magali DUBOIS n° licence 10648049R	27/30 voix

TROISIEME RESOLUTION

Monsieur Pascal MAZARS recueille (30voix / 30voix) est nommé secrétaire à l'unanimité
Monsieur Jean GARGUILLO recueille (30voix / 30voix) et est nommé trésorier à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

La direction Technique Nationale a nommé M.Franck GRACIA DTD de l'Aveyron.

CINQIEME RESOLUTION

La direction Technique Nationale après consultation de la Commission Nationale d'Arbitrage a nommé M. Frédéric ARCHIMBEAUD responsable de la Commission départementale d'Arbitrage de l'Aveyron.

SIXIEME RESOLUTION

La CSDGE a nommé M. Bernard ALBOUY responsable des grades de l'Aveyron.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale électorale a approuvé les résultats financiers de la saison 2015-2016 à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

La suppression de la cotisation supplémentaire est votée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent compte-rendu.

Fait à Rodez, le 22 septembre 2016.

Le Président

Le Trésorier

Le Secrétaire

Philippe BLAISE

Jean GARGUILLO

Pascal MAZARS